

RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL : LE SNETAA-FO, MOBILISÉ, VIENT DE SE FAIRE ENTENDRE. MAIS TOUT RESTE À FAIRE.

28/05/2018

Le Ministre de l'Éducation Nationale vient de faire son annonce quant à sa vision de sa réforme sur l'enseignement professionnel.

Le SNETAA-FO est dans toutes les discussions depuis 6 mois. Il n'a cessé de porter les revendications du terrain pour que « la réforme » que nous réclamons permette à cette voie noble de devenir incontournable pour une réelle émancipation de la jeunesse de notre pays et pour d'autres conditions de travail pour les personnels en souffrance.

Il a fallu batailler ferme, porter des contre-propositions, dénoncer le rapport Calvez-Marcon qui a été « un coup de massue pour l'enseignement professionnel » (cf communiqué du SNETAA-FO du 28 février 2018), déjouer les lobbyistes pédagogistes jusqu'à la dernière heure et demander, dans une lettre ouverte au ministre (cf lettre ouverte de ce samedi 26 mai 2018) de renoncer à en faire des annonces déconnectées du terrain.

Le « dossier de presse » a été rendu après que le Ministre a appelé le Secrétaire Général du SNETAA-FO ce lundi très tôt en matinée.

Si l'apprentissage est encore un point d'achoppement d'importance, il s'avère qu'il n'est plus mis en avant comme une formation à privilégier. Le SNETAA-FO combat l'idée par laquelle le ministère voudrait contraindre tous les LP à ouvrir des UFA en leur sein. Nous restons mobilisés jusqu'à ce que nous réussissions à convaincre !

Le SNETAA-FO est parvenu à se faire entendre sur :

- la nécessité absolue de consolider les diplômes nationaux en particulier le CAP qui, avec un parcours allant de 1 an à 3 ans, permet à chaque élève de mettre à profit ses talents à son rythme. Cela permettrait de stopper la dépréciation de ce diplôme national et donner une chance à chaque jeune. Avant de réclamer l'objectif de 80 % d'une classe d'âge au baccalauréat - ce qui n'a fait qu'attaquer le niveau du bac - le SNETAA-FO réclame qu'aucune sortie du système scolaire ne se fasse sans CAP. C'est ainsi qu'on lutte contre le décrochage scolaire, qu'on accroît le niveau de qualification alors que 120.000 jeunes quittent l'École sans aucun diplôme ; cela permet aussi d'insérer les futurs travailleurs ;
- la place des CPC pour revoir la lisibilité des parcours avec les branches professionnelles et l'éducation nationale qui semble réintroduite dans la discussion. Le SNETAA-FO y met une condition : les PLP doivent y exercer toute leur expertise ;
- une pédagogie spécifique et innovante, pédagogie sur projet, travail en équipe. La «co-intervention» ne se décrète pas. Elle doit être préalablement négociée pour qu'elle se traduise par une réalité efficiente auprès des élèves et des Professeurs de Lycées Professionnels. Sinon ce ne sera qu'un gadget. La réalisation d'une production fait partie de notre pédagogie. Quand bien même la production d'un « chef d'œuvre » est liée aux Compagnons, la sémantique est tellement déconnectée du milieu scolaire que nous sommes dubitatifs... Le SNETAA-FO réclame depuis plusieurs décennies une reconnexion de l'enseignement général aux métiers. C'est le socle fort de la pédagogie inductive qui permet de remettre à niveau les jeunes qui ne maîtrisent plus les savoirs fondamentaux. C'est pourquoi les heures de soutien sont nécessaires aux jeunes qui entrent en Lycée Pro. Donner de la culture générale forte en respectant les disciplines d'enseignement, c'est une exigence pour le SNETAA-FO.

- le module d'accès à l'enseignement supérieur ou d'accès à l'emploi : L'idée semble intéressante mais elle ne doit pas rester que prometteuse.
- sur l'horaire semaine des élèves : si les horaires sont réduits pour les élèves, l'École doit en profiter pour des réductions d'effectifs par classe. Diminuer les effectifs d'élèves par classe est une exigence pour mieux former et pour mieux enseigner. C'est la première pierre pour une amélioration des conditions de travail. Mais le SNETAA reste prudent et sera vigilant pour que cela ne se transforme pas en suppression de postes de PLP. Ce serait un casus belli.
- la durée des période de stages (PFMP) allant jusqu'à 22 semaines : c'est l'assurance que nos diplômes nationaux sont professionnalisants, en lien avec les métiers.
- sur la seconde : il semble que le Ministre ne réponde ni aux demandes du rapport Brunet ni au rapport Calvez-Marcon. S'il maintient une forte professionnalisation dès l'entrée au lycée, il imagine des regroupements de formation, sur la seconde, sans dénaturer le diplôme. Nous serons extrêmement vigilants.
- les BTS : nous avons une revendication forte et ferme. Ouverture massive de places en STS avec des ouvertures en Lycée professionnel. Ce diplôme professionnel de niveau III doit s'inscrire massivement dans les lycées professionnels avec les Professeurs de Lycées professionnels. Ils connaissent ces jeunes et font leur preuve tous les jours par leur pédagogie spécifique et insérante. Nous vérifierons cette intention par le nombre d'ouvertures effectives de STS en lycées professionnels.
- le DI : le maintien du diplôme intermédiaire est une exigence pour le SNETAA-FO. Le flou est maintenu, nous restons mobilisés.

Le ministre veut mettre le projecteur sur l'enseignement professionnel en imaginant des « campus d'excellence ». Notons d'abord une avancée quant à l'intitulé qui est loin d'être symbolique. Le SNETAA-FO reste opposé au campus des métiers. Insérer des laboratoires de recherche appliquée dans des lieux « ancrés » et non « hors-les-murs », avec pour la première fois l'inscription claire de classes de CAP, de classes de Bac pro entrouvrent l'espoir de discussions. Toutefois le SNETAA-FO reste opposé à la mixité des parcours et la mixité des élèves. La mise en réseau des lycées professionnels demeure fortement problématique. La question RH sous-jacente doit absolument être traitée en urgence.

Il reste un grand nombre de points d'opposition.

Nous sommes vigilants, prudents et mobilisés. Nous allons poursuivre toutes nos démarches pour faire aboutir les revendications des personnels.

Rien n'est gagné mais, enfin, à force de batailles menées à tous les niveaux, le SNETAA-FO vient de décrocher un document comme base de négociation.

Après les discussions, il semble que le Ministre ouvre enfin les négociations. Le SNETAA-FO y portera tous ses mandats pour réenchanter l'avenir des jeunes et l'avenir des Professeurs de lycées professionnels, fonctionnaires d'Etat.

Discuter n'est pas négocier. Négocier n'est pas signer.

Pascal VIVIER

Secrétaire Général du SNETAA-FO